

**Décision n° 2016-209 du 6 juillet 2016
portant nominations au siège du Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)**

Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment le 3° de l'article 9 ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du 15 décembre 2015 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-06 du 2 janvier 2014 fixant les principes concernant les décisions de nomination aux fonctions de responsabilité au sein du Cerema ;

décide

Article 1

Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de secrétaire générale et directrice des ressources humaines de Madame Sylvie Moreau.

Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de directeur délégué Risques, santé, énergie et climat de Monsieur Jean-Marc Chastel au sein de la direction des politiques publiques, des programmes et de la production.

Article 2

Madame Sylvie Moreau est nommée conseillère spéciale auprès du directeur général et du président du conseil d'administration.

Article 3

Madame Véronique Wormser est nommée secrétaire générale par intérim.

Article 4

Monsieur Jean-Marc Chastel est nommé directeur des ressources humaines par intérim.

Article 5

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 7 juillet 2016

Le directeur général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bernard Larrouturou', with a stylized flourish extending to the right.

Bernard Larrouturou